

NATIONS UNIES

NOV 29 1979

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALEUN/SA COLLECTION
CONSEIL
DE SÉCURITÉDistr.
GÉNÉRALEA/34/511
S/13553
25 septembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 25 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENTCONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 24 septembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joints des extraits du discours prononcé par le Président de la République, Son Excellence M. Elias Sarkis, à l'occasion du troisième anniversaire de son accession à la présidence. Les extraits sont relatifs à l'Organisation des Nations Unies, à la question du Liban sud, au rôle de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ces extraits en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
Représentant permanent,
(Signé) Ghassan TUENI

Annexe

Extraits du discours du Président de la République libanaise
concernant l'action de l'ONU au Liban

Libanais,

Là, je m'arrête à ce drame du Sud, cette partie si chère du Liban, qui saigne, souffre et s'expose à la destruction, martyrisée de tout côté mais résistant dans un farouche attachement à son identité, s'abritant fermement derrière son droit national et humain, alors que sa terre se consume, que ses villes et villages se détruisent, que ses habitants sont persécutés et déportés, que la vie s'y ralentit, que des centaines de milliers de réfugiés se replient vers d'autres régions, laissant derrière eux leurs morts et le fruit de leur labeur, portant leurs souffrances et leurs blessures, aggravant le problème national de nouvelles crises de logement, de santé, de difficultés sociales et pédagogiques.

Nous avons posé le problème du Sud devant le monde entier, en commençant par nos frères arabes, évoquant avec franchise devant les rois et présidents la réalité des choses et la situation telle qu'elle se présente effectivement. Nous les avons invités à contribuer avec le Liban à la solution de cette crise et ce, en prenant des décisions dont nous assumerions tous la responsabilité et dont nous subirions tous les conséquences. Car il est injuste que le pays faible soit jeté seul dans la confrontation avec Israël, supportant les charges d'une guerre d'usure le visant dans son entité et son existence.

Si le devoir du Liban, dans sa situation actuelle, consiste à faire face à la guerre lancée contre lui et contre les Palestiniens qui se trouvent chez lui, ce devoir englobe tous les pays arabes frères, chacun d'eux ayant un rôle bien défini à remplir selon ses possibilités. Et si l'intérêt du Liban et celui des Arabes implique de trouver une formule transitoire non militaire, il est demandé aux États arabes d'aider le Liban à parvenir à une telle formule et de veiller à sa concrétisation.

Aussi, je considère que la solidarité arabe impose l'alternative suivante :

Une confrontation généralisée ou un règlement à froid concernant le Liban et les autres pays arabes limitrophes du territoire occupé. Le Liban ne peut, en aucun cas, continuer à subir seul et dans toutes ses régions - qu'il s'agisse du Sud, de la Bekaa, du Nord, de la capitale ou de la montagne - les conséquences de la situation présente, marquée par la mort d'innocentes victimes, la destruction des biens et l'outrage à la dignité nationale.

Tout en remerciant certains pays arabes frères pour l'aide apportée aux sinistrés du Sud, je me dois de rappeler que cette aide constitue un remède partiel et provisoire, car nul ne peut évaluer a priori l'importance de l'appui dont le Liban, et en particulier le Sud, a besoin pour qu'il parvienne à se réédifier et pour qu'il assure à nouveau à ses habitants une vie tranquille.

/...

A/34/511

S/13553

Français

Annexe

Page 2

Il faut souligner, par ailleurs, en parlant du Sud, l'appui et la sympathie internationaux dont le Liban a fait l'objet, tout comme l'attention particulière dont l'Organisation des Nations Unies a fait montre à cet égard, rappelant les nombreuses résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et que les forces d'urgence de l'Organisation des Nations Unies tentent d'appliquer dans un effort appréciable dans le cadre de leurs moyens et de leurs prérogatives. Ces résolutions demeurent limitées pour le moment et j'espère que les forces internationales pourront se déployer prochainement, avec l'armée, dans toute la région du Liban sud, en application des résolutions du Conseil de sécurité. Ainsi, la crise du Liban sud se dissociera de la crise moyen-orientale, permettant au Liban de se consacrer à la solution de ses problèmes intérieurs urgents qui se posent dans tous les domaines. (...)

J'attends de voir bientôt le jour où l'armée remplira pleinement son rôle au Liban sud et dans chaque région de notre territoire rétablissant la souveraineté de l'Etat dans la patrie tout entière.
